

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 NOVEMBRE 2023

Session Extraordinaire

Le mercredi huit Novembre deux mille vingt-trois, seize heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 06 novembre 2023, en réunion extraordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Etaient présents : Messieurs TIRMARCHE Ghislain, DELPLANQUE Nicolas, TURQUIN Alex, DAUSSY Éric, et Mesdames CAPRON Marie, LEFEVRE Joëlle, WOJTYSIAK Hélène, VOLANT Aline, DUBOS Astrid.

Absents excusés :

M DAZY Bernard qui a donné pouvoir à M. TIRMARCHE Ghislain
M HEROUART Michel qui a donné pouvoir à M. DAUSSY Eric
M DREANO Frédérique

Absents non excusés : Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel, JOZEFOWICZ Olivier.

M. DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, M. Le Maire déclare la séance ouverte à 16 h 32.

Nomination du secrétaire de séance : Mr DELPLANQUE Nicolas se présente. Le Conseil municipal accepte.

1. Décisions modificatives :

M. Le Maire donne la parole à la Secrétaire de mairie, Mme BOULARD Dorothée.
Elle donne connaissance à l'assemblée des décisions modificatives à voter :

Pour le Budget Eaux : Correction du déséquilibre des chapitres 040/042 :

Du compte 6817 – chapitre 042 : -10 €

Au compte 6817 – Chapitre 68 : +10 €

Pour le Budget Commune :

- Correction d'un dépassement de crédits :

Du compte 615231 Voirie Chapitre 61 : -35 €

Au compte 673 Charges spécifiques Chapitre 67 : +35 €

- Régularisation de comptes, pour le paiement de factures, suite au passage de la M57 et de changement de numéro de compte :

Du compte 2138 chapitre 21 : - 105.000 €

Au compte 203 chapitre 20 : + 20.000 €

Au compte 2324 chapitre 204 : + 35.000 €

Au compte 204182 chapitre 204 : + 50.000 €

Après avoir épuisé l'ordre du jour M. Le Maire déclare la séance levée à 16 h 36.

Fait le 08 Novembre 2023

Le Secrétaire de Séance
DELPLANQUE Nicolas



Le Maire
TIRMARCHE Ghislain

